

Bois de la masse

Distance

↔ 12.5
km

Durée

🕒 3h30

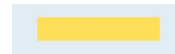
Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +315
m

Balisage

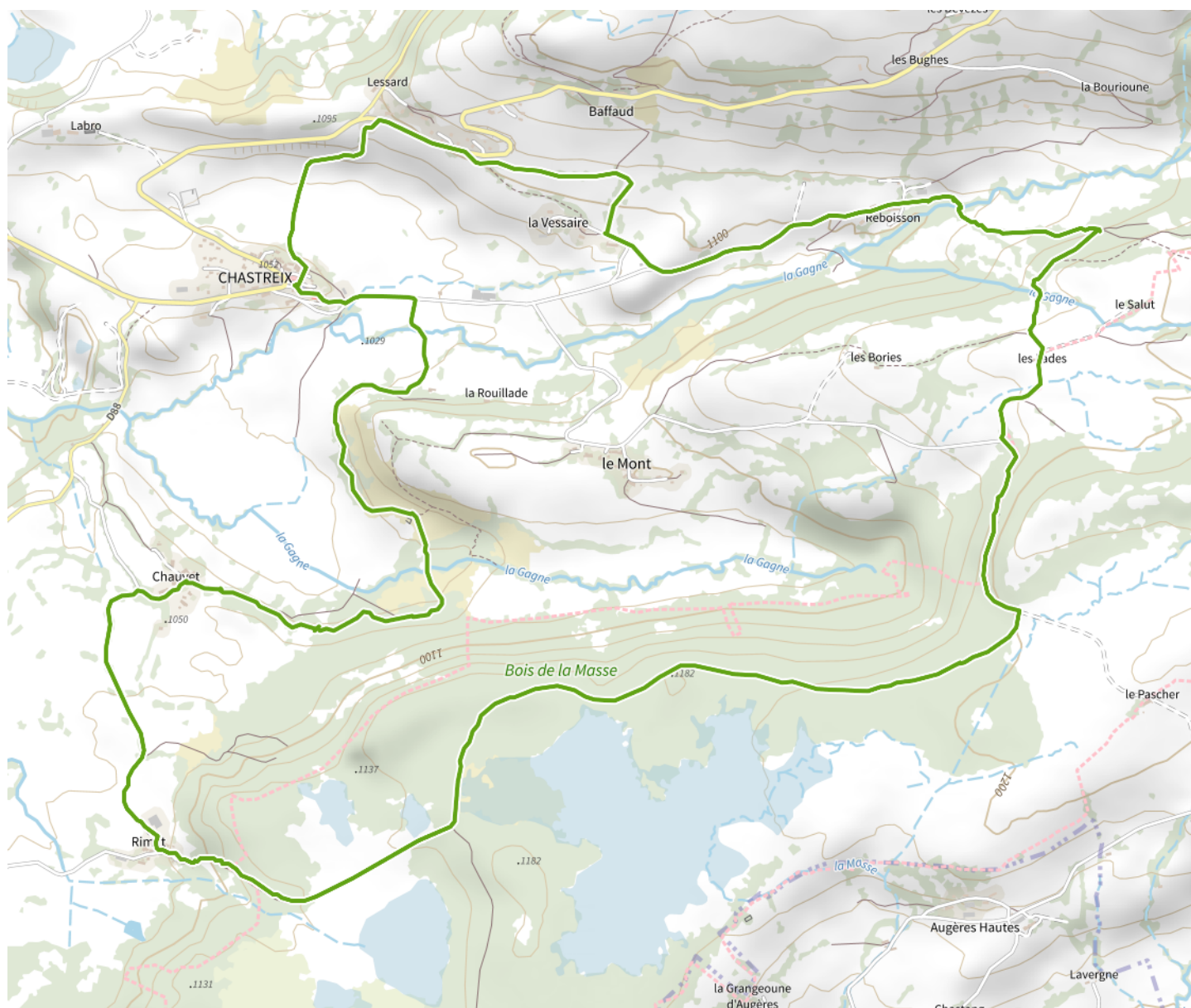


Jaune



Chiens interdits

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Chastreix

Adresse de départ

Place de l'Église
63680 Chastreix

Accès au point de départ

À Chastreix, proche de La Tour d'Auvergne, (massif du Sancy, à 70 km au sud-ouest de Clermont-Ferrand), place de l'Église.

Description du parcours

On randonne dans une nature intacte qui offre un patrimoine écologique remarquable : ruisseaux, fougères, hêtraie, landes, myrtilles, burons, tourbière, coulée de lave, croix en pierre, four à pain,... sont au rendez-vous de cette belle randonnée.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, descendre en contrebas de l'église. Passer devant la mairie, continuer tout droit sur 150 m et tourner à droite. Après l'élévation de cervidés, tourner à droite, monter jusqu'à un poteau signalant «les Essards » et continuer le chemin qui descend dans le vallon par des escaliers. Traverser le ruisseau et monter dans la hêtraie (vue sur le massif du Sancy). Rejoindre un beau chemin et aller jusqu'à l'entrée de Chauvet.

Étape 2 : Le traverser (four à pain). À la sortie à 10 m emprunter à gauche un chemin jusqu'à Rimat. Prendre la route goudronnée et monter en lisière du bois. À l'entrée de la forêt sectionnale d'Augères-Hautes, partir à gauche sur 2 km jusqu'au carrefour en T (vue sur le Sancy).

Étape 3 : Tourner à gauche, puis en sortie du bois à l'intersection, prendre à droite. Après le buron des Lades prendre à gauche un sentier herbeux. À 50 m descendre à droite. Traverser le ruisseau puis à 50 m obliquer à droite et descendre dans la hêtraie jusqu'au carrefour en T.

Étape 4 : Descendre à gauche jusqu'au ruisseau, le franchir, continuer jusqu'à Reboisson que l'on traverse. Suivre la route sur 750 m. À la maison en bois, prendre la route à droite sur 100 m et tourner à droite à l'entrée du hameau de la Vessaire. Continuer sur le sentier à niveau jusqu'à la route D 615. L'emprunter à gauche sur 200 m, pénétrer dans les champs à gauche par un portillon, se diriger vers la droite et descendre le pré en longeant la haie pour trouver le chemin qui rejoint le départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.